



Nuit des Veilleurs



© #StandwithBach / DR

2026

## VIETNAM – Dang Dinh Bach, avocat engagé pour la justice climatique, détenu arbitrairement

Dang Dinh Bach est un avocat vietnamien spécialisé dans la défense de l'environnement et un militant engagé pour la justice climatique. Cofondateur et ancien directeur général du Law and Policy of Sustainable Development Research Center (LPSD), il a consacré son travail à aider les communautés affectées par des atteintes à l'environnement, notamment la pollution industrielle, les déplacements forcés liés à la construction de barrages hydroélectriques et les impacts des centrales à charbon.

Par ses recherches et ses actions de plaidoyer, il soutenait la transition du Vietnam vers des sources d'énergie plus propres et renouvelables.

Le 24 juin 2021, Dang Dinh Bach a été arrêté à son domicile par la police vietnamienne. Quelques jours plus tard, les médias d'État ont annoncé qu'il était inculpé pour « évasion fiscale » en vertu de l'article 200 du Code pénal. Il a été placé en détention provisoire pendant sept mois, durant lesquels ses contacts avec sa famille et ses avocats ont été extrêmement limités. Le 24 janvier 2022, à l'issue d'un procès pour lequel il n'avait pu rencontrer ses avocats qu'une seule fois dix jours auparavant, il a été condamné à cinq ans de prison. Son appel a ensuite été rejeté le 11 août 2022. À la suite de son arrestation, les autorités ont dissous le LPSD.

Dang Dinh Bach fait partie d'un groupe de six défenseurs de l'environnement et experts en

énergie emprisonnés au Vietnam depuis 2021 sous des accusations similaires, principalement liées à l'« évasion fiscale ». Les circonstances de leurs arrestations et de leurs procès présentent de nombreuses irrégularités par rapport à des affaires comparables, ce qui amène plusieurs organisations internationales à considérer ces poursuites comme politiquement motivées.

Tous étaient impliqués dans des travaux de recherche ou de plaidoyer visant à soutenir la transition énergétique du Vietnam, notamment l'abandon progressif du charbon au profit d'énergies renouvelables.

En mai 2023, le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire a conclu que l'emprisonnement de Dang Dinh Bach était arbitraire et constituait une violation du droit international.

Les experts ont appelé à sa libération immédiate. En juillet 2025, la Rapporteuse Spéciale sur la situation des défenseurs des droits humains a exprimé son inquiétude face considérant que le cas de Dang Dinh Bach s'inscrit dans un problème systémique de détention arbitraire visant les défenseurs de l'environnement au Vietnam.

Les conditions de détention de Dang Dinh Bach suscitent de vives préoccupations. Selon des experts des Nations unies, il aurait été soumis à des conditions « déplorables » et à un traitement discriminatoire incluant des

agressions physiques. Son accès à la nourriture et à l'eau aurait été restreint, y compris les repas végétariens que sa famille aurait tenté de lui apporter. Pendant de longues périodes, il aurait été confiné dans une petite cellule avec un autre détenu et n'aurait eu qu'un accès très limité à l'air libre.

Durant les mois d'été, l'exposition à de fortes chaleurs et à une ventilation insuffisante aurait provoqué de graves problèmes de santé. Face à ces conditions, il aurait mené plusieurs grèves de la faim pour protester.

### **Que pouvez-vous faire ?**

Priez pour lui !  
Ecrivez-lui !

### **Pour lui écrire :**

ACAT-France  
7 Rue Georges Lardennois  
75019 Paris

L'ACAT-France transmettra

**Téléchargez [ici le modèle de lettre proposé et traduit en vietnamien, sur lequel vous pourrez apposer vos noms, prénoms et signatures](#)**